

Commune De Mus, conseil Municipal Séance Du 21 novembre 2019

Date de la convocation : 13 novembre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 15

Le jeudi vingt et un novembre deux mille dix-neuf, à dix-neuf heures zéro minute, les membres du Conseil Municipal de la commune de MUS, régulièrement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leur séance, sous la présidence de Monsieur Gérard DUPLAN, le Maire.

Présents : Présents : Madame Valérie COSTE, 1^{ère} Adjointe,
Messieurs et Mesdames Frédéric AUSSEL, Mathieu BECHARD, Patrick BENEZECH, Philippe CARRANO, Emilie GACHON, Marie GAUTIER, Armelle GROSJEAN, Vivette LOPEZ, Olivier NISSARD conseillers municipaux.

Absentes excusés : Mesdames Stéphanie ALCON, Marlène ROSE, Camino SASTRE MAGRO, Monsieur Jean-Louis BLANC.

Madame Marlène ROSE donne procuration à Madame Valérie COSTE.
Madame Stéphanie ALCON donne procuration à Monsieur Frédéric AUSSEL.

La séance est ouverte à dix-neuf heures et zéro minute. Madame Marie GAUTIER est désignée secrétaire de séance.

Lecture du dernier compte rendu faite, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

036/2019 – CHOIX DU CANDIDAT - BOULANGERIE

Monsieur le Maire rappelle qu'un appel à candidature a été lancé pour la reprise de la boulangerie du village.

Il informe que la commission d'appel d'offre s'est réunie le mardi 19 novembre 2019 pour l'ouverture des enveloppes et analyser les candidatures :

- Pli n° 1 - Monsieur Vitor REIS,
- Pli n° 2 - Monsieur Robin CARRIERE

La CAO, après analyse des offres, suggère de retenir M. Vitor REIS. Monsieur le Maire propose de suivre l'avis de la commission.

Après avoir pris connaissance du compte rendu de la CAO, la discussion s'engage au sein du conseil municipal.

A la question posée par Monsieur le Maire, quel candidat choisissez-vous de retenir ?

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- D'entériner l'avis de la CAO.
- De retenir Monsieur Vitor REIS, pour tenir la boulangerie du village.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de délégation de service public.

037/2019 – MOTION DE SOUTIEN AUX TRESORERIES

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal une motion de soutien contre les fermetures de trésoreries mises en œuvre dans le cadre de la réforme du réseau territorial de la direction générale des finances publiques.

Pour le département du Gard, 16 trésoreries vont être supprimées et remplacées par des services de gestion comptable et la création de conseillers fiscaux dans les sièges des EPCI et ce sans concertation préalables des collectivités.

Considérant que le maillage territorial actuel des trésoreries permet une égalité d'accès au service public, qu'il s'agisse des collectivités ou des administrés,

Considérant que la perte de ces services publics concourt à la désertification des communes rurales,

Considérant que la création de conseillers fiscaux aux sièges des EPCI constitue un désengagement de l'Etat et une charge pour les collectivités qui se voient contraintes d'y pallier,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal désireux de préserver le service public de proximité, décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- De demander le maintien des trésoreries en place,
- Exprime son soutien à l'ensemble des personnels de trésorerie.

038/2019 TRAVAUX APPARTEMENT RUE DE L'EGLISE

Monsieur le Maire et Monsieur Patrick BENEZECH préconisent au Conseil municipal de faire une rénovation complète de l'appartement rue de l'Eglise avant de le relouer. Monsieur le Maire explique avoir demandé à Monsieur David VIREBEYRE un devis estimatif des travaux.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et de Monsieur Patrick BENEZECH, la discussion s'engage.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, afin de relouer au plus vite cet appartement, source de revenus pour la mairie :

- Approuve la rénovation complète de l'appartement,
- Décide d'allouer un budget de 7 000 € pour l'ensemble des frais liés à cette rénovation,
- De retenir Monsieur David VIREBEYRE pour effectuer les travaux,

QUESTIONS DIVERSES

- Madame Valérie COSTE informe le Conseil municipal, que l'Ecole organise un spectacle de Noël devant la mairie le jeudi 19 décembre 2019 à 18h30. Les enfants chanteront des chants de Noël.
- Madame Valérie COSTE informe le Conseil municipal, que les travaux concernant le sol du préau de l'école seront réalisés durant les prochaines vacances scolaires.
- Madame Valérie COSTE explique qu'elle est toujours dans l'attente des derniers devis concernant la mise en place d'un film occultant sur les vitres de l'école (Vigipirate). Elle informe le Conseil que suivant les conseils de la Gendarmerie, seules sont concernées les fenêtres donnant sur l'extérieur. Elle précise toujours sous couvert de la Gendarmerie que les alarmes à l'école sont suffisantes.
- Madame Valérie COSTE informe le Conseil que l'APE organise un marché de Noël le 1^{er} décembre 2019.
- Monsieur le Maire informe le Conseil que la cérémonie des vœux aura lieu salle Mus Art D... le vendredi 10 janvier 2020 à partir de 18h30.
- Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il va être nécessaire d'engager une modification simplifiée du PLU dans les meilleurs délais. Il précise que cela sera à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Fin de séance à 20h